



N° 156 Audit de gestion sur les grands projets d'aménagement du territoire de la commune de Confignon

rapport publié le 13 décembre 2019

No 156 Gestion des grands projets d'aménagement du territoire de la commune de Confignon			
Recommandations proposées	6	Ouvert	5
		Fermé	1
		Refusé	-

Les six recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 30 juin 2021, une recommandation a été mise en œuvre, mais aucune durant la période sous revue.

Deux recommandations échues ont fait l'objet d'un report d'échéance d'une année, soit au 31 mai 2021 et au 31 décembre 2021 :

- La première concerne la définition d'une stratégie pour l'ecoParc Les Cherpines, pour laquelle la commune est en discussion avec le nouveau directeur de la FTI. Les questions à traiter étant complexes, la commune a besoin de plus de temps pour rédiger la stratégie et a demandé un report de délai d'une année.
- La deuxième concerne l'analyse des besoins de l'administration communale dans le cadre du développement à venir de la commune. Ce processus est en cours et n'est pas terminé au 30 juin 2021, raison pour laquelle le Conseil administratif a demandé un report de délai d'une année.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 30 juin 2021, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 156 Gestion des grands projets d'aménagement du territoire de la commune de Confignon					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
156-R1	Définir une stratégie complète pour l'ecoParc et la communiquer.	Significatif	Conseil administratif	31.05.2020 report 31.05.2022	Ouvert
156-R2	Prévoir une suppléance au poste de responsable du pôle aménagement et durabilité.	Majeur	Conseil administratif	31.03.2020	Fermé
156-R3	Anticiper les besoins futurs de l'administration pour la réalisation des quartiers.	Modéré	Conseil administratif	31.12.2020 report 31.12.2021	Ouvert
156-R4	Affiner les prévisions financières.	Significatif	Conseil administratif	31.12.2021	Ouvert
156-R5	Mutualiser les coûts des infrastructures sportives et culturelles avec d'autres communes.	Significatif	Conseil administratif	31.12.2022	Ouvert
156-R6	Profiter des synergies possibles avec d'autres communes dans les coûts de fonctionnement.	Significatif	Conseil administratif	31.12.2022	Ouvert